

SAONE ET LOIRE
Mairie
71330 DICONNE
Tél.: 03.85.72.00.23



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE DICONNE**

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 071-217101757-20260213-2026D002-DE



**REUNION DU
13/02/2026**

Date de convocation :

29/01/2026

Date d'affichage :

19/02/2026

L'an deux mille vingt-six et le 13 du mois de février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Robert COULON, Le Maire,

Etaient présents : COULON Robert, COLAS Daniel, POCOBELLO Christiane, BRISET Sylvianne, Marion SAVOY, Maryse DUFOUR, MAURY Thomas, Roger BERGERAS, JULLIEN Jean-Marc

Etaient représentés :

Etaient excusés :

A été nommé secrétaire de séances : Roger BERGERAS

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents ou représentés : 9

Absents : 0

**Délibération
2026-02**

OBJET : Location du logement communal situé 5 bis rue du bourg à Diconne suite départ de la locataire au 7 février 2026

Le Maire,

- Informe l'assemblée du départ le 7 février 2026 de la locataire du logement situé 5 bis rue du bourg à Diconne.

Le Maire,

- Propose à l'assemblée d'étudier le prix du loyer et si nécessaire de le modifier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la modification du prix du loyer et de le fixer à compter du 7 février 2026 à 400 € mensuel sans les charges

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait à Diconne, le 13 février 2026

Le Maire, Robert COULON

